

Intervention de Monsieur Adama OUANE Administrateur de l'OIF

Seul le texte prononcé fait foi



Audition de Monsieur l'Administrateur

par le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Siem Reap, le 28 janvier 2016

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Cambodge,
Monsieur le Vice-Président de la section cambodgienne de l'APF,
Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,
Monsieur le Secrétaire général parlementaire,
Mesdames et messieurs les Présidents des assemblées parlementaires,
Mesdames et messieurs les membres du Bureau,
Monsieur le Secrétaire général administratif,
Mesdames et messieurs,

Je me réjouis de vous retrouver quelques mois après la session plénière de votre Assemblée tenue à Berne cet été, qui fût pour la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle JEAN, un moment important de sa première année de mandat. Elle me charge de vous adresser ses sincères salutations et aura grand plaisir à vous retrouver à Antananarivo début juillet à l'occasion de la 42^e session plénière de l'APF.

Pour ma part, je suis ravi de participer aujourd'hui à mon premier Bureau de l'APF, depuis ma prise de fonctions en qualité d'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Avant d'évoquer la coopération entre nos deux institutions, je veux remercier le Président de l'Assemblée nationale du Cambodge et le Vice-Président de la section cambodgienne de l'APF, d'accueillir ce Bureau au Cambodge et d'avoir voulu le tenir à Siem Reap.

Dans ce site majestueux d'Angkor qui présente une grande importance historique, architecturale, archéologique, artistique, qui témoigne du rayonnement d'une civilisation, qui figure parmi les richesses du patrimoine mondial de l'Humanité.

Ces lieux de civilisations, qui ont traversés les siècles, qui ont contribué à faire de la diversité une valeur partagée, se trouvent aujourd'hui malmenés.

Nous connaissons une période difficile de l'histoire de l'Humanité.

Nous vivons des moments d'une extrême gravité. Au rythme lourd où chaque mois, depuis deux ans, deux actes terroristes meurtrissent le monde.

Les populations francophones n'y échappent pas : celles du Cameroun hier, du Burkina Faso la semaine dernière, après celles du Mali, de la France, de la Tunisie, du Liban, de la Belgique, du Tchad, du Niger...

Au-delà de vies humaines fauchées, déchirées, c'est la liberté qui est toujours visée, c'est l'humanisme qui est attaqué.

Car ces barbares-terroristes-obscurantistes-nihilistes que l'on ne sait même plus qualifier, aspirent aussi, au-delà de faire régner la terreur, à éliminer les expressions des civilisations, à éteindre les libertés et à obscurcir les esprits.

J'étais le 20 novembre dernier, au Mali, mon pays, pour préparer la tenue d'un important Forum que nous organisons avec les autorités maliennes sur la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique, pour marquer le 10^e anniversaire de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion des expressions de la diversité culturelle.

J'étais le 20 novembre dernier, au petit matin, dans ma chambre à l'hôtel Radisson Blu de Bamako. Etait aussi présent dans cet hôtel M. Maxime Carrier Legaré, Conseiller de la Commission politique de l'APF. La suite vous la connaissez...

Nous avons partagé ces moments de peur, nous avons traversé ces moments de douleur, nous avons pleuré la perte de l'un d'entre nous, la disparition tragique et prématurée de Geoffrey Dieudonné.

Qu'aurions-nous dû faire ? Qu'aurions-nous pu faire ? Comment faire de la coopération internationale basée sur l'échange d'expériences et d'expertises, de la coopération francophone fondée sur la solidarité, sans se déplacer, sans se parler, sans se rencontrer ?

Nous avons raison de continuer à faire ce que nous faisons, à faire ce que nous savons faire, à faire ce que nous croyons devoir faire. A exprimer notre solidarité mais aussi à être aux côtés de nos partenaires sur le terrain pour les aider dans leur mission de consolidation de la paix et de la démocratie, dans leur mission de transformation économiques et sociales.

Nous devons le faire avec le plus de précautions sécuritaires possibles, avec le plus de préparation de nos équipes mais nous ne pouvons pas arrêter ce que nous faisons à cause de la folie de certains.

Au contraire, nous devons lutter avec nos armes de construction massive comme le dit Madame JEAN, c'est-à-dire avec ce que nous savons le mieux faire : des plans de développement et des programmes de coopération multilatéraux, intergouvernementaux pour l'OIF, interparlementaires pour l'APF, en faveur notamment de l'éducation et la formation à la citoyenneté critique, en faveur du développement durable.

Dans le sillage de nos objectifs communs rappelés dans le memorandum d'entente entre l'OIF et l'APF de décembre 2014, notre coopération s'est amplifiée et densifiée au cours des derniers mois.

J'en veux pour preuve les activités menées en 2015 par l'APF avec le soutien de l'OIF. Qu'il s'agisse du renforcement des capacités des parlements avec le programme NORIA, des travaux du réseau des femmes parlementaires, du Parlement des jeunes ou encore du lancement du nouveau programme « Jeunes pousses ». Qu'il s'agisse aussi des séminaires et stages thématiques organisés sur l'examen périodique universel, la réforme des systèmes de sécurité, la lutte contre la peine de mort, l'état civil ou l'éducation au développement durable.

Ces activités se sont déroulées dans l'ensemble de l'espace francophone, notamment ici au Cambodge où s'est tenu, en septembre, un important séminaire sur la transparence de l'information parlementaire, la diversité des sources et la participation citoyenne.

Ces activités ont également permis d'accompagner les pays en transition et en sortie de crise.

Ces activités se sont enfin manifestées par la participation de parlementaires francophones aux missions électorales envoyées par la Secrétaire générale de la Francophonie dans pas moins de dix processus électoraux présidentiels ou législatifs (Comores, Togo, Bénin, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, République centrafricaine, Haïti).

En 2015, notre consultation s'est aussi approfondie et intensifiée.

Au sein du Conseil de coopération qu'a présidé la Secrétaire générale de la Francophonie le 23 septembre et aux cours des échanges permanents entre nos équipes.

Au sein de la Commission de coopération et de programmation du CPF le 9 septembre, où, nous avons pu échanger avec Pascal TERRASSE en présence des Etats et gouvernements membres sur les complémentarités entre nos deux institutions, afin de toujours mieux contribuer au Cadre stratégique de la Francophonie.

Mesdames, messieurs les Présidents,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs,

Afin de mettre en œuvre la feuille de route de la Secrétaire générale de la Francophonie, depuis ma prise de fonction, je me suis attaché à poursuivre le resserrement et la transversalité entre nos grands programmes.

Je me suis attaché à accroître la régionalisation de nos interventions pour plus de proximité avec nos populations. J'ai également engagé, avec la Secrétaire générale, une restructuration interne à l'OIF en cours de finalisation pour mieux traduire, dans un nouvel organigramme mais aussi dans les faits, notre volonté d'optimiser notre coopération et notre fonctionnement.

L'intégration des programmes, la simplification des procédures, l'efficacité des interventions, la transparence et la crédibilité de la gouvernance, et surtout la qualité des résultats constituent la trame de cette réforme. Notre programmation place ainsi la gestion axée sur les résultats, la culture de l'évaluation et l'innovation au cœur de nos mécanismes.

Et la baisse des contributions volontaires qui nous sont octroyées nous y oblige encore plus.

Tout cela dans un contexte budgétaire tendu, vous le savez mieux que quiconque vous qui avez la responsabilité de vous prononcer sur les engagements budgétaires publics au sein de vos pays, au nom des citoyens que vous représentez.

Malgré ce contexte budgétaire, la Secrétaire générale et moi-même souhaitons réitérer notre attachement profond à la collaboration entre l'APF et l'OIF. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que nous avons pu réserver un montant important de 833 000 euros pour soutenir les activités que vous adopterez à l'issue de votre Bureau et que nous mènerons en cohérence en 2016.

Parmi les enjeux qui nous tiennent à cœur en 2016, figurent, au-delà des activités favorisant la promotion et la protection des droits de l'Homme que j'ai précédemment évoquées, la mise en œuvre des Objectifs de développement durable et notamment ceux adoptés lors de la Cdp21, sachant que la CdP22 se tiendra dans un autre pays francophone, le Maroc.

Figurent également la création d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable à la création d'entreprises, nécessaire à la réussite du programme de l'OIF de « promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et chez les

femmes ». Vous savez l'importance qu'accorde la Secrétaire générale à la jeunesse francophone que nous devons, consulter et écouter. Que nous devons mieux et massivement éduquer et former pour l'emploi et l'auto-emploi. En application de la résolution adoptée par la CMF à Erevan, nous veillerons aussi, ensemble, à impliquer encore plus activement les jeunes à la vie des Institutions de la Francophonie.

En 2016, l'OIF est également prête à poursuivre auprès du Secrétariat de l'APF son accompagnement dans le renforcement de la gestion axée sur les résultats et vers la mise en place d'un système de suivi-évaluation performant.

Mesdames, messieurs les Présidents,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Chers amis,

Comme vous le savez, le calendrier électoral à venir est très chargé : plus d'une vingtaine de processus électoraux prendront place dans l'espace francophone en 2016. En fonction des demandes de nos pays membres et des décisions de notre Secrétaire générale, Mme Michaëlle Jean, ce sont probablement une dizaine de pays francophones qui bénéficieront de notre appui au cours des mois à venir, et notamment, pour le seul mois de février, ceux prévus aux Comores, au Bénin et au Niger.

A ce stade, je souhaite réaffirmer devant vous que notre valeur ajoutée dans ce domaine réside avant tout dans l'assistance électorale et non plus tant dans l'observation.

En effet, au regard du contexte électoral, de la réalité du terrain mais aussi de nos limites budgétaires, l'OIF mène désormais des missions plus légères dont le déploiement consiste à intervenir davantage en amont et à offrir un appui technique correspondant aux besoins exprimés par les pays concernés. Notre assistance électorale prend donc la forme de missions d'information et de contacts auxquelles l'APF est associée. Au fil du temps, je sais que votre Assemblée continuera à s'adapter à l'évolution de ces missions, exigeantes à la fois en termes d'expertise et de flexibilité.

Car au-delà de nos actions conjointes, de notre protocole d'accord financier, de notre mémorandum d'entente, ce qui nous lie et nous réunit ce sont nos aspirations et nos convictions en faveur des droits et des libertés dans l'espace francophone.

Ce qui crée du sens à notre coopération ce sont nos complémentarités et nos capacités à sensibiliser gouvernants et parlements à l'importance de la solidarité, sous toutes ses formes, entre les peuples, les cultures, les générations, et en faveur de la paix, de la diversité et d'un développement durable. C'est notre aptitude à échanger et à partager nos informations et analyses.

Pour mieux faire entendre et comprendre les attentes de nos populations, pour mieux faire résonner le global et le local, le rôle des parlementaires est fondamental.

Et il est un rôle, auquel en qualité d'Administrateur de l'OIF j'attache une importance toute particulière, c'est la possibilité que vous avez de plaider dans vos Parlements respectifs toujours plus en faveur de la Francophonie, de donner tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre nos ambitions partagées et toutes nos activités communes à travers l'espace francophone.

Je vous remercie de votre attention.